F

联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura | منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Huitième session

Rome, 26-28 novembre 2014

ÉLABORATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE

Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction	1 – 3
II. Mobilisation des ressources	4
III. Processus préparatoire	5 – 14
IV. Indications que le Groupe de travail est invité à donner	15 – 16

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. Les documents de réunion sont disponibles sur Internet, à l'adresse http://www.fao.org/Ag/AGAInfo/programmes/en/genetics/angrvent.html.

ML714

I. Introduction

1. À sa quatorzième session ordinaire, tenue en avril 2013, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a demandé à la FAO de préparer le Deuxième rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (le Deuxième rapport), en s'attachant aux changements intervenus depuis l'établissement du premier rapport, en vue de sa présentation à la Commission à sa quinzième session ordinaire. Elle a également demandé à l'Organisation de présenter au Groupe de travail une version préliminaire du Deuxième rapport, pour examen à la présente session, et de faciliter ses délibérations sur l'éventuelle nécessité de mettre à jour le Plan d'action mondial[1].

2. La Commission a approuvé le projet de questionnaire visant à recueillir des données nationales à l'appui de l'élaboration du Deuxième rapport. Elle a invité les pays à faire parvenir à la FAO leurs observations sur ce questionnaire pour le 19 mai 2013 au plus tard et a demandé au Bureau du Groupe de travail d'examiner les observations reçues et de procéder à la mise au point définitive du questionnaire[2].

3. Le présent document rend compte des progrès accomplis dans l'élaboration du Deuxième rapport, y compris au regard de la mobilisation des ressources. La version préliminaire du Deuxième rapport est présentée au Groupe de travail dans le document intitulé *Draft Second report on the State of the World's Animal Genetic Resources*[3] (disponible seulement en anglais).

II. Mobilisation des ressources

4. Donnant suite à la demande de la Commission[4], la FAO a examiné le budget pour l'élaboration du Deuxième rapport. La part couverte par des ressources du Programme ordinaire a pu être augmentée grâce à une réorganisation et à une nouvelle répartition des tâches au sein de la Sous-Division des ressources génétiques animales. La contribution du Programme ordinaire a ainsi été portée à près de 70 pour cent du budget total du Deuxième rapport. Par ailleurs, l'Organisation a redoublé d'efforts pour mobiliser des ressources extrabudgétaires, ce qui a permis de financer un poste de rédacteur/assistant pendant 12 mois et six mois, respectivement, grâce à une contribution offerte par le Gouvernement espagnol et par le Gouvernement allemand. Le Gouvernement français a détaché un agent pour une période de trois ans, à partir de juillet 2014. Le Gouvernement norvégien a fourni les services d'un stagiaire pour une durée de six mois. Les travaux d'élaboration du rapport ont également bénéficié de l'aide fournie par des stagiaires venus de France, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni.

III. Processus préparatoire

A. Rapports nationaux

5. S'agissant du projet de questionnaire visant à recueillir des données nationales à l'appui de l'élaboration du Deuxième rapport, la FAO a reçu un certain nombre d'observations émanant de deux régions et de dix pays. Le Bureau du Groupe de travail a achevé la mise au point définitive du questionnaire en juillet 2013. En août 2013, les États Membres de la FAO, les États non membres et 69 organisations internationales ont été invités, par lettre circulaire, à prendre part au processus et à faire parvenir leurs rapports nationaux, à établir à l'aide d'une version électronique du questionnaire, pour le 31 janvier 2014 au plus tard.

6. À l'automne 2013, les coordonnateurs nationaux pour la gestion des ressources zoogénétiques (les coordonnateurs nationaux) ont été invités à faire rapport sur les cadres juridiques et d'action qui influent sur la gestion de ces ressources dans leurs pays respectifs. Des réponses ont été reçues de 46 pays.

---

[1] CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 72.
[2] CGRFA-14/13/Rapport, paragraphes 71 et 72.
[3] CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.2.
[4] CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 71.

7. Des rapports nationaux émanant de 129 pays (tableau 1) sont parvenus pendant la période allant de janvier à mai 2014. Ils ont été examinés par le Secrétariat, qui a formulé des observations à l'intention des coordonnateurs nationaux. Ceux-ci se sont alors attachés à réviser les rapports nationaux, dont ils ont ensuite soumis la version finale. Un taux de participation aussi élevé sur un laps de temps plutôt court montre bien que la gestion des ressources zoogénétiques revêt une grande importance dans de nombreux pays. L'existence d'un réseau de parties prenantes bien établi a également contribué à faciliter l'établissement des rapports. Au total, 173 pays disposent d'un coordonnateur national et cinq coordonnateurs ou réseaux régionaux ont été mis en place. Dans 78 pays, les coordonnateurs nationaux sont aidés dans leur tâche par des comités consultatifs nationaux. Dans certains cas, cette structure formelle est renforcée par un réseau de parties prenantes nationales ou par des organisations internationales. L'intérêt qui est porté à la gestion des ressources zoogénétiques transparaît également de la forte augmentation du nombre d'abonnés au Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-net), qui compte désormais plus de 2 500 membres. Ce réseau a offert une source de renseignements sur des études de cas potentielles illustrant certaines des questions traitées dans le Deuxième rapport (les programmes de reproduction dans les systèmes de production à faible apport d'intrants, par exemple).

8. Le Bureau interafricain de l'Union africaine pour les ressources animales a facilité l'organisation, à l'intention des coordonnateurs nationaux opérant en Afrique, de trois ateliers régionaux de renforcement des capacités portant sur le processus d'évaluation de l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, et a aidé les pays dans l'établissement de leurs rapports nationaux.

9. Les données issues des rapports nationaux ont été enregistrées dans une base de données relationnelle, ce qui a permis de procéder rapidement à leur analyse. Cette base de données servira de référence pour les prochains rapports sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde.

10. La section du Deuxième rapport qui traite de la situation et des tendances en matière de ressources zoogénétiques s'appuie sur les données nationales inscrites par les coordonnateurs nationaux dans le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS)[5].

Tableau 1 - Rapports remis par les pays

Région[6]	Pays
Afrique (41)	Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc[7], Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland, Togo, Zambie, Zimbabwe
Asie (20)	Bangladesh, Bhoutan, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Philippines, République de Corée, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam

[5] http://dad.fao.org/

[6] Les régions indiquées sont celles qui ont été définies dans le premier rapport sur *L'État des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde,* et non pas celles auxquelles la FAO fait habituellement référence.

[7] Le rapport national du Maroc n'ayant pas été établi selon le modèle de présentation normalisé, il n'a pas été possible d'en tenir compte lors de l'analyse.

Europe et Caucase (35)	Albanie, Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine
Amérique latine et Caraïbes (18)	Argentine, Barbade, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay
Proche-Orient (7)	Bahreïn, Égypte, Irak, Jordanie, Koweït, Oman, Soudan
Amérique du Nord (1)	États-Unis d'Amérique
Pacifique Sud-Ouest (7)	Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Nioué, Nouvelle-Zélande, Samoa, Tonga

11. La quatrième partie des rapports nationaux consistait en un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques pendant la période allant de 2007 à 2013. En sus de la documentation présentée dans le Deuxième rapport, on en trouvera une analyse détaillée dans le document intitulé *Synthesis progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources – 2014* (Rapport intérimaire de synthèse sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques - 2014)[8].

B. Autres sources de renseignements

12. En février 2014, les coordonnateurs et les réseaux régionaux pour les ressources zoogénétiques ont été invités à faire rapport sur les activités et les priorités régionales relatives à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Un questionnaire normalisé a été fourni à cet effet[9]. Quatre réponses ont été reçues.

13. Par ailleurs, en février 2014, il a été demandé à 209 organisations internationales (dont les 69 organismes déjà invités) de faire état de leurs contributions à la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Un questionnaire normalisé leur a été fourni à cet effet[10]. Quinze organisations internationales ont fait rapport de leurs activités (tableau 2).

Tableau 2 - Rapports remis par les organisations internationales

ACSAD	Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches
UA/BIRA	Union africaine/Bureau interafricain pour les ressources animales
	Bioversity International
CDB	Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
FEZ	Fédération européenne de zootechnie
	Heifer International
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CICPE	Comité international pour le contrôle des performances en élevage
ICARDA	Centre international de recherches agricoles dans les zones arides

[8] CGRFA/WG-AnGR-8/14/Inf.5
[9] http://www.fao.org/Ag/AGAInfo/programmes/documents/genetics/global/GPA_RR.pdf
[10] http://www.fao.org/Ag/AGAInfo/programmes/documents/genetics/global/SoWAnGR2_IO_form.pdf

ILRI	Institut international de recherches sur l'élevage
LPP	Ligue des peuples pasteurs et pour le développement endogène de l'élevage
NordGen	Centre nordique de ressources génétiques
RBI	Rare Breeds International
Fondation SAVE	Sauvegarde pour l'agriculture des variétés d'Europe
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

C. Études thématiques

14. Deux études thématiques ont été réalisées: l'une portant sur les services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage et l'autre, émanant de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, sur la cartographie des brevets pour les ressources zoogénétiques. Ces deux études sont présentées au Groupe de travail dans les documents intitulés *Patent landscape report on animal genetic resources* (Rapport de l'OMPI sur la cartographie des brevets applicables aux ressources zoogénétiques)[11] et *Ecosystem services provided by livestock species and breeds, with special consideration to the contributions of small-scale livestock keepers and pastoralists*[12] (Services écosystémiques fournis par les espèces et les races d'animaux d'élevage, avec une attention particulière à la contribution des petits éleveurs et des pasteurs).

IV. Indications que le Groupe de travail est invité à donner

15. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner la version préliminaire du Deuxième rapport et donner des avis à la Commission en vue de la mise au point finale du rapport.

16. Le Groupe de travail pourra, s'il le souhaite, recommander que la Commission:

- examine la version préliminaire du Deuxième rapport à la lumière des observations formulées par le Groupe de travail;
- demande au Secrétariat de procéder à la mise au point définitive du Deuxième rapport en tenant compte des recommandations de la Commission et de le publier;
- demander au Secrétariat d'établir et de publier le Deuxième rapport dans les langues de la FAO autres que l'anglais;
- demander au Secrétariat d'établir et de publier une version abrégée du Deuxième rapport dans toutes les langues de la FAO; et
- inviter les gouvernements et les donateurs à fournir les ressources financières nécessaires pour assurer la traduction, la publication, l'impression et la distribution du Deuxième rapport et de sa version abrégée.

[11] WIPO. 2014. Patent Landscape Report on Animal Genetic Resources.
[12] Background Study Paper 66.